

ECOVOLT, un abri pour recharger votre véhicule électrique

ECOVOLT vous propose de vous installer un abri en milieu urbain, équipé de panneaux solaires.

Il s'agit d'un moyen destiné à recharger, partiellement, les batteries d'un véhicule automobile grâce à l'énergie fournie par les panneaux solaires. Une borne de recharge peut alimenter deux véhicules. L'énergie produite, lorsqu'il n'y a pas de recharge, est envoyée dans le réseau de distribution électrique afin de réduire la facture d'électricité de la municipalité.

Le coût de l'installation est de 25 000 €. Il n'est pas précisé si ce montant est hors TVA ou TTC. De même, les frais de raccordement et d'entretien ne sont pas évoqués. Le financement du projet pourrait faire l'objet de différentes subventions.

Le Réseau anti-arnaques a réalisé une étude, intégrant l'ensoleillement d'une commune comme Chantemerle (*Deux-Sèvres*), l'utilisation d'un véhicule **RENAULT** Zoé, le tarif de rachat par **EDF** et la dégradation des rendements dans le temps.

Sur cette base, compte tenu des incertitudes relatives au prix des kilowatts produits, compte tenu de la faible utilisation des bornes de recharge, il déconseille cet investissement dont l'utilité n'est pas actuellement démontrée.

Toutefois, les décisions qui seront prises par les instances nationales et l'évolution du parc de véhicules électriques peuvent amener à revoir cette position.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00031

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)